

**COMMUNE D'UCCLE**  
Monsieur M. COOLS  
Echevin de l'Urbanisme  
Place Jean Vander Elst, 29  
1180 UCCLÉ

V/Réf. : U11F 636  
N/Réf. : AVL/ah/UCL-2.286/s506  
Annexe : 1 dossier

Bruxelles, le

Monsieur l'Echevin,

Objet : UCCLÉ. Place de Saint-Job, 34. Demande de permis d'urbanisme portant sur l'aménagement d'un étage sous combles.  
(Correspondant : Mme A-M Moraux)

Suite à votre courrier du 24 août 2011 sous référence, réceptionné le 30 août dernier, votre demande relative au point mentionné sous rubrique a été portée à l'ordre du jour de la séance de la CRMS du 7 septembre 2011.

La demande concerne le bien situé 34, place Saint-Job et comprise dans la zone de protection de la ferme de l'Abreuvoir. Le projet vise l'aménagement d'un logement à l'étage sous combles, y compris l'installation d'une lucarne et d'un vélux en versant avant de la toiture.

La CRMS n'a pas traité la demande dans le détail **car elle constate que les travaux proposés n'auront pas d'impact direct sur le bien classé**. Elle considère donc que la présente demande relève plus d'un examen urbanistique que patrimonial (respect du RRU et des autres réglementations en vigueur).

**La Commission estime cependant que la fenêtre de toiture ferait double emploi avec la lucarne et pourrait être supprimée car elle serait particulièrement visible de l'espace public.**

Veillez agréer, Monsieur l'Echevin, l'expression de nos sentiments très distingués.

A. VAN LOO  
Secrétaire

M.-L. ROGGEMANS  
Présidente

c.c. : - A.A.T.L. – D.M.S. : Mme Murier MURET  
- A.A.T.L. – D.U. : M. M. BRIARD